**Compte Rendu de l’assemblée générale ordinaire de l’association « pétanque de Solignac s/Roche »**

**du 4 octobre 2019**

**Membres du Conseil d’administration présents :** Christian ODIN, José NAVARRO, Gilbert VARENNE, Victor SANTRISSE, Luc SANTRISSE, Sébastien BORTOLAS, Bernard BARGE .

**Absents excusés :** Jean-Pierre SCOTTI et Le maire de Solignac-Sous-Roche représenté par Jean-Pierre VALETTE.

**Objectif : C**onvier les 35 adhérents afin de leur présenter le rapport moral et financier de notre association (27 étaient présents donc le quorum était atteint):

* Introduction
* Rappel des objectifs de notre association
* Rapport d’activités
* Présentation des comptes 2019 pour approbation.
* Présenter et délibérer des orientations et projets 2020
* Pourvoir ou renouveler les membres du bureau
* Fixer le montant de la cotisation 2020
* Evolution dans le fonctionnement de notre association
* Règles concernant les boissons

**Introduction :**

Après les remerciements à l’ensemble des acteurs de la vie de notre association, un rappel à la mémoire et au regret du décès de Jean-Paul DELAIGUE membre de notre association.

**Rappels de l’objectif statutaire de notre association :**

L’association de pétanque de Solignac-sous-roche a noté dans ses statuts qu’elle souhaite développer le sport pétanque.

Il est toutefois précisé que notre association n’est pas un centre d’entrainement sportif et n’a pas pour vocation à devenir un club sportif de pétanque. Les liens étroits tissés avec le club de Retournac permettent à tous les adhérents de souscrire une licence sportive auprès de ce club, s’ils souhaitent participer à des compétitions.

Nous souhaitons simplement créer un lieu de convivialité où nous « jouons » à la pétanque, dans un esprit sportif et le respect des règles du jeu. L’ouverture à jours fixes et la qualité de nos terrains favorisent cette ambition.

**Rapport d’activités 2019 :**

* 35 adhérents (+5 / 2018)
* Nette progression du niveau de l’ensemble des joueurs
* 20 après-midi de jeu ont été organisées (grâce aux permanences faites le lundi et le jeudi de mai à octobre)
* 3 soirées « nocturnes » avec casse-croûte se sont déroulées
* 1 concours a été organisé le 29 juin 2019 avec 24 doublettes
* 1 but d’honneur s’est déroulé le 29 août
* 1 rencontre avec le club de Retournac s’est déroulée le 4 septembre

**Présentation des comptes 2019** :

Le bilan est donc positif puisque nous terminons l’année 2019 avec **1406 Euros** en caisse. Notez que **la présentation des frais d’achat et vente boissons est simplifié et seul est noté le solde positif de 320 Euros** qui apparait dans les recettes.

Les comptes sont approuvés à la majorité des présents.

**Présentation et délibération des orientations et projets 2020 :**

* Idem 2019 pour les ouvertures des terrains (lundi et jeudi de mai à octobre)
* Concours prévu le 27/6/2020
* But d’honneur prévu le 27/8/2020
* Nocturnes (à l’initiative des adhérents)
* Rencontre avec Retournac (à Retournac), étudier la possibilité de rencontrer d’autres club voisins
* Varier notre façon de jouer en introduisant de temps en temps la notion de match entre les adhérents présents
* Mettre en place une journée chez OBUT à St-Bonnet-le-Château.

Les projets et orientations sont approuvés à la majorité des adhérents présents.

**Election du bureau 2020:**

* Président : Luc SANTRISSE
* Président adjoint : Sébastien BORTOLAS
* Trésorier : Gilbert VARENNE
* Trésorier adjoint : Jean-Pierre SCOTTI
* Secrétaire : Christian ODIN

A noter que le conseil d’administration s’est étoffé : après José NAVARRO et Bernard BARGE en 2019, c’est Jean-Pierre VALETTE et Raymond JOUVE qui l’intègre pour 2020.

La constitution du bureau et du Conseil d’Administration est approuvée à la majorité des membres présents.

**Cotisations et boissons:**

* La cotisation est maintenue à 15 Euros
* Pour les extérieur toujours 2Euros/jour
* Prix des boissons inchangés : 0.80 Euros la bière et 0.50 les autres
* A noter que l’aide à l’inscription au club d’Yssingeaux n’est pas reconduite.

**Evolution du fonctionnement à retenir :**

* Tous les membres du bureau se relaieront pour assurer l’ouverture des terrains le lundi et le jeudi (ouverture, caisse, approvisionnements)
* Tous les adhérents aideront aux petites taches nécessaires à la bonne vie de l’association (respect des règles, entretien des terrains, balayage, poubelles….)

**Règles concernant les boissons :**

* Aucune boisson n’est consommée sur les terrains, un espace buvette est prévu à cet effet
* Les boissons sont consommées en inter-parties et servies par un membre du bureau
* Les bières et vins ne seront servis qu’après 17h00
* Notre association soulève les problèmes et risques liés à la consommation excessive d’alcool. Nous souhaitons viser une forme d’exemplarité, afin que seule la convivialité et le plaisir soit conservés.

Après un débat sur ces choix délicats qui touchent à la liberté de chacun, mais aussi à la vie de l’association et aux responsabilités du président de l’association :

Ces décisions sont approuvées à main levée par une large majorité des adhérents présents.

Le Secrétaire Le président

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*